

SOMMAIRE

[Carottes](#)..... p2.

[Haricots](#)..... p3.

[Données météo](#)..... p5.

[Zoom](#) p4.

Indicateurs de risque			
Culture	Stade	Ravageurs	Maladies
Carottes	Ø 2 cm à R-45 js	Pucerons 	Sclérotinia
		Mouche de la carotte 	Alternaria
			Oïdium
Haricots	2 FT à récolte	Noctuelle gamma 	Sclérotinia
		Noctuelle héliothis 	

Légende pictogrammes

	Prophylaxie
	Biocontrôle
	Résistances variétales

LÉGENDE

Risque faible	
Risque fort	

Actus Biodiversité

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée. Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant limiter le développement d'adventices et comporter de nombreux atouts agro-écologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.



CAROTTES

Ravageurs

Pucerons

- **Observations**
Pas de puceron observé cette semaine sur les parcelles suivies (4).
- **Analyse du risque**
Risque faible.
- **Gestion du risque**
Observation visuelle des parcelles.

Mouche de la carotte

- **Observations**
Sur les 6 parcelles suivies, les captures d'adultes sont en nette diminution. Le seuil de 1 mouche/piège/semaine n'a pas été atteint.
- **Analyse du risque**
Risque faible.
- **Gestion du risque**
En fonction du piégeage.



Mouche de la carotte
Crédit photo UNILET

Maladies

Sclérotinia

- **Observations**
Peu de symptômes observés cette semaine dans les parcelles de grosses carottes suivies (3).
- **Analyse du risque**
Risque faible.
- **Gestion du risque**
En fonction de la surveillance des parcelles.

Alternaria

- **Observations**
Constat d'attaques sans conséquence pour le moment sur grosses carottes. Peu d'évolution de la maladie.
- **Analyse du risque**
Risque moyen.
- **Gestion du risque**
En fonction de la surveillance des parcelles.

Oïdium

- **Observations**
Un début d'attaque est observé cette semaine dans une des 3 parcelles de grosses carottes suivies.
- **Analyse du risque**
Risque faible à moyen.
- **Gestion du risque**
En fonction de la surveillance des parcelles.



Oïdium sur carotte
Crédit photo UNILET



HARICOTS

Ravageurs

Noctuelle *Autographa gamma*

- **Observations**

Pression variable (0 à 12 individus/piège) observée selon les sites suivis (3). A date, tous les secteurs sont concernés par la présence du ravageur avec des niveaux de dégâts très variables.

- **Analyse du risque**

Risque moyen.

- **Gestion du risque**

Suivi de piégeage et observation de dégâts de perforation sur les cultures.



Surveillance des parcelles et emploi de produits à base de *Bacillus Thuringiensis*.

Noctuelle *Helicoverpa armigera*

- **Observations**

En Vendée, de nombreux dégâts ont été observés. Les captures d'adultes sont en augmentation.
En Bretagne, quelques dégâts sont également constatés mais restent à des niveaux acceptables.

- **Analyse du risque**

Risque fort en Vendée.
Risque moyen en Bretagne.

- **Gestion du risque**

Surveillance accrue des parcelles dans les semaines à venir avec observation de la présence et/ou des dégâts de chenilles dans les cultures.



Plusieurs insecticides biologiques utilisables : *Bacillus thuringiensis*, spinosad, virus NPV.



Dégâts d'hélicoverpa sur haricot
Crédit photo UNILET

Maladies

Sclérotiniose

- **Observations**

Dans les parcelles actuellement en récolte des dégâts ont été observés sans grande gravité.

- **Analyse du risque**

A date risque moyen.

- **Gestion du risque**

Allonger la rotation en incorporant des cultures non sensibles (minimum de 4 ans entre deux cultures sensibles).
Bien gérer l'irrigation et les apports de matières organiques et fertilisations.



En préventif, un produit à base de *Coniothyrium minitans* peut être utilisé.



Dégâts de sclérotiniose sur haricot
Crédit photo UNILET

Zoom sur la lutte biologique sur haricots avec *Coniothyrium minitans*

Le champignon *Coniothyrium minitans* est le seul moyen connu pour détruire les sclérotés présents dans le sol. Il permet d'assainir les parcelles contaminées et faire baisser la pression de la maladie. Il doit être raisonné dans la durée, en traitement de fond.

Un produit vivant

Les conditions de stockage et l'application doivent permettre aux spores de rester viables pour que le champignon se développe dans le sol et s'attaque aux sclérotés.

Conservation : 2 ans à une température inférieure ou égale à 4 °C (congélation possible à -18 °C), 2 semaines à 20 °C, 3 semaines à 15 °C.

Champignon à incorporer dans les premiers centimètres du sol pour éviter une exposition aux UVs.

Homologué en application générale des sols contre les sclérotés de *Sclerotinia sclerotiorum* et *Sclerotinia minor* à 4 kg ou 2 x 2 kg par an et par hectare.

Recommandations d'emploi

Incorporation au sol dès que possible après application.

Profondeur d'incorporation : superficielle de préférence (0 à 10 cm) avec herse ou rotalabour, afin de placer les spores au plus près des sclérotés susceptibles de germer.

Époque d'application : rechercher des conditions de sol favorables à l'installation du champignon (humidité et température clémente), au besoin à l'aide d'une irrigation :

- au printemps ou en été avant semis,
- à l'automne, sur les résidus de la culture récoltée.

Stratégie de réduction de la maladie

Culture de l'année contaminée : application après récolte sur les résidus de culture et incorporation immédiate au sol sur 10-15 cm - Répéter l'application (après labour si labour) plusieurs années de suite pour désinfecter les différents horizons de sol.

Parcelle contaminée antérieurement (5-10 dernières années) : 1 application/an (ou plus si double culture) pendant plusieurs années (après labour si labour).

Parcelle à risque moyen : application recommandée avant chaque culture sensible.

Mode d'action à favoriser

Une durée minimale de 2 à 3 mois est nécessaire à l'action parasitique du champignon : ne pas labourer l'horizon traité au cours des 2-3 mois qui suivent l'application.

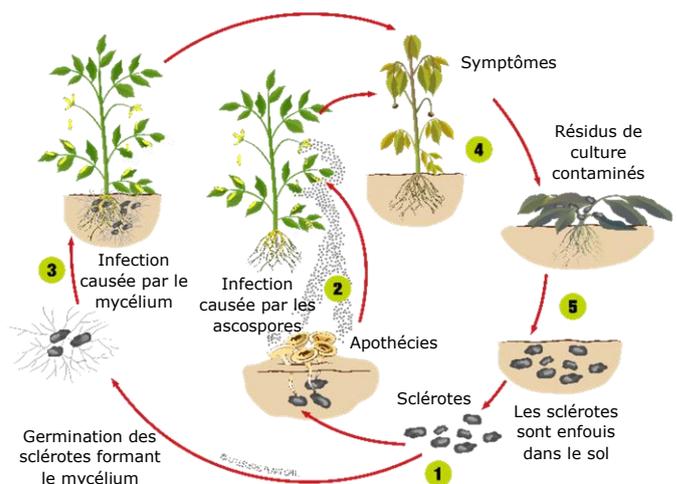
Pour une désinfection complète, il est conseillé de l'appliquer sur les différents horizons du sol (application après chaque labour).

L'application en postsemis-prélevée est déconseillée sur culture à cycle court (efficacité aléatoire).

Protection de la culture

L'emploi de *Coniothyrium minitans*, adapté au contexte cultural, permet de réduire la densité de sclérotés et le risque d'une contamination directe des plantes par le sol. C'est un élément à prendre en compte dans un itinéraire de protection de la culture.

Cycle de *Sclerotinia sclerotiorum*



Source : LALLEMAND PLANT CARE

DONNÉES MÉTÉO

Stations	Températures moyennes (°C)		Pluviométrie (mm)	
	Juillet	1 ^{er} au 29 août	Juillet	1 ^{er} au 29 août
BRENNILIS (29)	16.0	16.7	85.5	87.1
CORAY (29)	16.3	17.2	76.6	71.0
SAINT-SEGAL (29)	17.1	17.9	65.6	55.0
TREGUNC (29)	17.4	18.0	58.8	52.3
LORIENT (56)	17.5	18.2	66.2	37.7
PLOËRMEL (56)	17.6	18.3	51.1	31.0
PONTIVY (56)	18.4	19.1	37.6	27.2
VANNES (56)	17.3	18.2	54.8	44.2
LA ROCHE SUR YON (85)	19.4	19.5	25.7	58.2

Prévisions Météo France - Bretagne :

[PREVISIONS METEO FRANCE - Site Officiel de Météo-France - Prévisions gratuites à 15 jours sur la France et sur le monde](#)



[R4P – Réseau de Réflexion et de Recherches sur les Résistances aux Pesticides \(r4p-inra.fr\)](#)



"**Signaler Dégâts Faune Sauvage**", une application digitale développée par la chambre d'agriculture permet le signalement des dégâts.



Cette déclaration est indispensable pour maintenir le classement "nuisibles" des espèces mais n'ouvre pas de droits à l'indemnisation.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Légumes de transformation sur les sites internet suivants :

Chambre d'Agriculture de Bretagne :
<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/>

DRAAF Bretagne :
<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

Direction de Publication :
Chambre Régionale d'Agriculture de
Bretagne
Animatrice inter-filières :
Claire RICONO
Tél : 02 97 46 22 41

Rédigé par :
UNILET
Animateur Légumes de transformation :
Pierre LE FLOCH
Tél. 02 98 39 33 24

Action co-pilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.